

## INFORMATIONS RELATIVES A VOTRE ENTREE ET REGLES DE VIE DANS LE SERVICE LE « CAP ».

Madame, Monsieur,

Le Service le « CAP » se situe au rez-de-chaussée du pavillon B.

Le séjour en post cure s'effectue après un sevrage ou une cure. Il s'étend sur une durée de 42 jours soit 6 semaines de soins.

### ***Ce séjour a pour objectifs***

- De poursuivre les bénéfices d'un sevrage
- De consolider un projet de vie sans addiction aux produits
- De dynamiser le projet personnel
- De prendre en charge des traitements de substitution
- D'évaluer et de renforcer l'autonomie par rapport à la problématique addictive
- Le patient pourra bénéficier d'une aide à l'arrêt du tabac selon son désir

### ***La post cure a également pour but***

- D'impliquer le patient à partir de l'expérience de rupture avec les produits en réinstaurant la communication par une participation active aux activités du programme de soins
- D'aider le patient à retrouver ses capacités et sa place dans le tissu familial et social

La finalité du séjour en post cure est d'aboutir à une abstinence constructive, prenant place dans un projet de vie satisfaisant et réaliste. Cela demande un engagement personnel et une implication dans les différentes activités obligatoires et instaurées dans le cadre d'une dynamique de soins spécifiques.

Vous serez accueilli en chambre double les 4 premières semaines, puis installé en chambre simple pour les 2 dernières semaines de votre séjour selon les disponibilités du service.

À votre arrivée, vous devez vous présenter au secrétariat du pavillon B pour remplir les formalités d'admission. Pour cela, vous vous munirez :

- De votre carte d'assuré social et de votre mutuelle, et de votre accord de prise en charge que vous aurez récupérée auprès de votre centre de sécurité sociale
- Ou de l'attestation CMU
- **ET** d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, passeport, permis de conduire, ...)

Une fois les démarches administratives accomplies, vous complétez votre dossier médical. Vous penserez à emmener avec vous vos derniers bilans biologiques et une ordonnance avec votre traitement.

Ensuite l'équipe soignante vous présentera votre chambre et vous aidera à vous installer. À cette occasion, vous devez leur présenter et remettre :

- Tous les produits illicites
- Tous les produits à base d'alcool
- Tous les produits à base de caféine ou autres boissons énergisantes
- Médicaments. *Attention* ne pas venir avec des médicaments car non rendus à la sortie (sauf traitement spécifique).
- Tous les objets jugés non indispensables à votre séjour (produits lessiviels, objets coupants, tranchants, piquants ou objets électriques...)

## INFORMATIONS RELATIVES A VOTRE ENTREE ET REGLES DE VIE DANS LE SERVICE LE « CAP ».

Le tout vous sera restitué à la sortie. Il est donc conseillé de ne pas vous munir des objets cités ci-dessus pour votre séjour.

Les appareils multimédias, consoles de jeux, portable sont tolérés dans la mesure où leur usage ne perturbera pas votre prise en charge et votre participation active aux soins. De plus, pour des raisons techniques, l'accès à internet est impossible dans notre bâtiment.

Les téléphones portables sont tolérés **en dehors des activités**, mais l'établissement décline toute responsabilité en cas de casse, vol ou perte. Cependant, vous avez la possibilité de faire l'ouverture d'une ligne téléphonique dans votre chambre moyennant l'acquittement d'une redevance.

Tout objet de valeur ou argent peuvent être déposés à la Régie de l'établissement. Hors Régie, l'Hôpital n'est pas responsable des vols.

Les véhicules personnels seront uniquement utilisés sur autorisation ; les clefs seront consignées à l'infirmerie dès votre arrivée.

### **Visites autorisées dès le 1<sup>ème</sup> week-end**

**Visites autorisées dès le premier week-end le samedi et dimanche de 13h30 à 17h30.**

Pas de visite en dehors de ces heures.

### **Permissions autorisées dès le 2<sup>ème</sup> week-end**

- Le samedi et / ou le dimanche en demi-journée (09h-12h ou 13h-17h) ou à la journée (09h-17h),
- 1 fois par séjour, un découché est possible du samedi 09h00 au dimanche 17h00 (en semaine 3, 4 ou 5).

Vous devez vous organiser pour assurer le transport aller et retour de permission car aucun VSL ne pourra être accordé.

Nous mettons à votre disposition une navette organisée par l'équipe qui vous conduira à SOLRE LE CHATEAU ou au Val Joly selon les horaires affichés dans le service.

Pendant votre séjour, vous participerez à diverses activités pour lesquelles nous vous conseillons de prendre :

- Maillot de bain (**1 pièce** pour les dames, **boxer ou slip** de bain pour les messieurs) + un bonnet de bain
- Pantalon de sport
- Vêtement de pluie
- Chaussures de sport + chaussures de marche (randonnée...)
- Linge de corps suffisant pour la durée du séjour
- Nécessaire de toilette de base et de coiffure (ex : shampoing, eau de toilette sans alcool, savon, peigne, serviettes éponge, gants de toilette, dentifrice, brosse à dents, ...)
- Serviettes de table
- Stylo – crayon, des feutres et crayons de couleur
- Classeur + feuilles ou cahier
- Réveil
- Marqueur effaçable à sec
- Un cadenas (afin de verrouiller votre placard)
- Une gourde

INFORMATIONS RELATIVES A VOTRE ENTREE  
ET REGLES DE VIE DANS LE SERVICE LE « CAP ».

Vous avez à votre disposition un lave-linge et un sèche-linge. Ceci vous permettra d'évaluer la quantité de linge à emporter.

Merci de ramener votre lessive **liquide** pour l'entretien du linge.

Tout au long de votre hospitalisation, vous recevrez des documents que vous pourrez ranger dans un classeur ou cahier.

Si vous jouez un instrument de musique, n'hésitez pas à l'apporter s'il est facilement transportable.

***ATTENTION*** : pour votre sortie, seul un VSL jusqu'à la gare d'AULNOYE AYMERIES sera mis à votre disposition. Il est donc impératif que vous prévoyiez l'argent nécessaire pour régler votre billet de train.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au **03.27.56.75.27**, ainsi qu'au mail **cap@ch-felleries-liessies.fr**

En attendant de vous accueillir dans notre service, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

L'équipe du « CAP »